



EDITO



M. Fouad ELKOHEN

Président de la Commission Normalisation, Certification & Promotion du Made in Morocco
Administrateur de la FENELEC

Deux projets de loi très importants pour notre secteur viennent d'être adoptés à l'unanimité au parlement ce mois-ci. Il s'agit du projet de loi n°82.21 relatif à l'autoproduction de l'énergie électrique, et du projet de loi n° 40-19 complétant et modifiant la loi n°13-09 relative aux énergies renouvelables et la loi n°48-15 relative à la régulation du secteur de l'électricité et à la création de l'Agence Nationale de Régulation de l'Electricité.

En apportant un cadre assurant la concordance de leurs dispositions, chacun dans son champ d'application, ces deux projets de loi mettront de l'ordre dans le secteur des énergies renouvelables, et le sortiront du flou régnant actuellement, qui ralentit le développement des énergies renouvelables, notamment l'activité de l'autoproduction d'énergie électrique pour l'autoconsommation qui souffrait d'un grand vide juridique jusqu'ici.

Ceci dit, plusieurs modalités pratiques restent à définir, car le législateur a décidé de les laisser aux textes d'application qui suivront.

La grande incertitude concerne les différentes redevances et taxes dont devraient s'acquitter les opérateurs et qui auront un impact certain sur la rentabilité des projets.

Mais la plus grande crainte des opérateurs concerne l'octroi des autorisations pour le raccordement des installations d'autoproduction au réseau électrique national qui seront délivrées par le gestionnaire du réseau de distribution (GRD) du lieu d'installation jusqu'à un certain niveau de puissance puis par l'Administration sur avis technique du GRD pour les niveaux de puissance supérieurs. Non seulement ces niveaux de puissance ne sont pas encore connus, mais les opérateurs craignent surtout des difficultés d'octroi de ces autorisations par des GRD qui seraient dans ces cas juges et parties.

Nous restons cependant confiants que le bon sens et l'intérêt général guideront l'élaboration de ces décisions ce qui permettra d'accélérer l'émergence d'un écosystème national vert.

FENELEC discute de la décarbonation avec le Ministre Mezzour

M. Ryad MEZZOUR, Ministre de l'Industrie & du Commerce a reçu dans la matinée du vendredi 6 Janvier 2023 les représentants de la FENELEC au siège de l'Ompic à Casablanca pour une réunion Hautement Stratégique.

Le sujet débattu principalement se rapporte à la décarbonation de l'Industrie Electrique marocaine et en particulier celle des câbles électriques destinés au marché européen, à travers notamment l'accès à l'énergie électrique verte moyenne tension. La question de la consistance de la taxe carbone prévue par l'Europe à l'horizon 2026 est débattue au même titre que les tenants et aboutissants de la convention signée le 1er décembre 2022 sous la présidence du Chef du Gouvernement relativement à l'accès de tous les industriels à l'électricité de sources renouvelables. Il a été discuté aussi de la R&D sectorielle avec comme exemple les transformateurs de Puissance eco-design.

Le dernier sujet débattu relate les opportunités offertes par les Ecosystèmes industriels avec l'ONEE et avec l'OCP.

Il y a lieu de signaler que pour optimiser la rencontre avec le Ministre Mezzour, une réunion préparatoire restreinte des Administrateurs de la FENELEC a eu lieu deux jours auparavant et ont adressé au Ministre des notes chiffrées démontrant l'impact de la taxe carbone par l'Europe sur leur compétitivité et la perte de parts de marchés en UE, si leurs processus de Fabrication notamment par l'accès à l'énergie verte n'est pas décarbonné.



Mission FENELEC en République du Mali

Le Président de la Commission Développement à l'International & Logistique de la FENELEC Mohamed ZEGZOUTI et son Directeur Général Khalil EL GUERMAÏ sont à Bamako au Mali du 31 Janvier au 4 Février 2023 pour une mission à deux objectifs.

Dans la poursuite des projets de collaboration entre la Fédération Malienne de l'Electricité, l'Energie, les Energies Renouvelables et Nouvelles FENEM et la FENELEC et pour renforcer d'avantage les relations économiques entre le Maroc et le Mali notamment dans le secteur de l'Energie, le Mali sera le Pays à l'honneur des Salons elec expo, EneR Event & Tronica expo qui se dérouleront du 8 au 11 novembre 2023 au Parc d'Exposition Mohammed VI à El Jadida. Les Ministres maliens de tutelle et leurs divers départements seront avisés à l'occasion de cette mission par lettres remises en mains propres.

Le 2ème objet de ce déplacement à Bamako consiste en la coordination et la préparation de la participation d'une importante délégation d'entreprises de FENELEC au Salon des Investisseurs pour l'Energie qui s'y tiendra les 21 et 22 février 2023.

C'est dans cette perspective que SEM Driss ISBAYENE Ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République du Mali a accordé aux représentants de la FENELEC et leurs homologues maliens de la Fenem une audience dans la matinée du Mardi 31 janvier 2023. SEM l'Ambassadeur était accompagné de son Adjoint M. Abdelilah EL QAISY.

Dans l'après-midi de la même journée, la délégation marocaine a été reçue en audience par SEM Lamine Seydou TRAORÉ Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau puis par l'Honorable Madiou SIMPARA Président PI de la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Mali. L'Honorable Amadou Diadié Sankaré Président de la Fenem et son Secrétaire Général M. Ousmane Traoré ont pris part à l'audience.



Avec SEM l'Ambassadeur



Avec SEM le Ministre



La lettre du Président Ali EL HARTI leur a été remise pour faire des République du Mali le Pays à l'Honneur de l'édition 2023 des Salons elec expo, EneR Event & Tronica Expo.

Ravis de cette invitation qui dénote l'importance des relations séculaires entre le Royaume du Maroc et la République du Mali, le Ministre et le Président ont exprimé leur sensibilité à l'honneur fait à leur pays et ont signifié leur adhésion immédiate et totale au projet. Ils ont promis de prendre toutes les dispositions nécessaires à la réussite de leur participation aux Salons en tant que le Pays à l'Honneur.

Raffermer les relations entre la FENELEC et ses homologues africaines est l'une des priorités du mandat de M. Ali EL HARTI Président de la FENELEC et Président en exercice de la Confédération Africaine de l'Electricité CAFELEC.

La mobilité Electrique au Maroc son Association maintenant

Le Lundi 30 Janvier 2023 s'est tenue à Casablanca l'Assemblée Générale Constitutive de l'Association Professionnelle Intersectorielle Pour la Mobilité Electrique APIME, qui a pour objet de rassembler les acteurs du secteur de la mobilité électrique au Maroc, notamment fabricants d'équipement, vendeurs d'équipements, installateurs d'équipements et opérateurs d'équipement, fabricants et vendeurs de véhicules électriques ainsi que toutes les institutions ayant des activités de recherche et de développement, de certification, et de promotion technique de la mobilité durable ; et coordonner leurs efforts pour la réalisation des objectifs et actions dans l'intérêt général du secteur de la mobilité électrique et de l'économie nationale.



Suite sur Page 2

Félicitations



Monsieur Ousmane TRAORE, grand ami du Maroc et de la FENELEC et Secrétaire général de la FENEM Fédération Malienne de l'Electricité de l'Energie des Energies Renouvelables et Nouvelles est désigné comme **Membre du Comité Technique de préparation des Plans d'Investissement du Programme d'Intégration des Energies Renouvelables** relevant du Ministère des Mines de l'Énergie et de l'Eau du Mali.

Sa nomination contribuera certainement à renforcer davantage le partenariat Sud-sud et la coopération entre le Maroc et le Mali dans le développement des Energies renouvelables.

Tout en l'assurant du soutien total de la FENELEC et de la CAFELEC, nous lui souhaitons beaucoup de courage dans l'accomplissement de sa mission.

Rencontre AMDIE - FENELEC pour le programme 2023

Le Directeur des Investissements et des Exportations M. Youssef TBER a reçu en date du 12 janvier 2023 dans ses bureaux à Rabat le Président de la Commission Développement à l'International & Logistique de la FENELEC Mohamed ZEGZOUTI et son Directeur Général Khalil EL GUERMAÏ pour définir le projet du programme 2023. Un ensemble d'activités concernant les secteurs de l'Electricité, l'Electronique et les Energies Renouvelables est passé en revue : Expositions dans des Salons internationaux ; Visites de Salons internationaux ; Organisation au Maroc ou à l'étranger de rencontres d'affaires B to B, B to G et/ou B to C ; Formation à l'Export, Missions de lobbying, Incoming visit...etc.



La Direction générale de l'AMDIE tranchera sur les actions retenues. En attendant, une mission conjointe AMDIE-FENELEC est montée à Bamako au Mali pour prendre part au Salon SIEMA 2023 les 21 et 22 Février 2023.

La mobilité Electrique au Maroc a son Association maintenant

SUITE PAGE 1

Après l'approbation des Statuts de l'Association, l'Assemblée Générale a élu les 14 membres des 7 collèges qui forment le Conseil d'Administration de l'APIME.

Ce Conseil d'Administration a ensuite élu à l'unanimité M. Omar EL HARTI, Président et le reste des membres du Bureau de l'APIME, en l'occurrence :

- **Président** : Omar EL HARTI, Société CENTRELEC
- **Vice-président** : Moulay Hafid AMRANI, Société AFRIMOBILITY
- **Secrétaire général** : Adil BENNANI, Société AUTO NEJMA
- **Secrétaire général Adjoint** : Karim BOUKAA, Société ADIWATT
- **Trésorier** : Allal BENJELLOUN, Société Centrale Automobile Chérifienne
- **Trésorier Adjoint** : Fouad EL KOHEN, Société MEIER ENERGY

Les membres complétant le Conseil d'Administration de l'APIME sont : Rachid EL HATTAB (**NEXANS MAROC**), Rachid ASSAKOUR (**SOFA**), Karim KADMIRI (**SCHIELE MAROC**), Fabrice CREVOLA (**RENAULT COMMERCE MAROC**), Kawtar BENABDEAZIZ (**AVERE MAROC**), Mimoun OUCHAOU (**IBM**), Othman TAARJI (**ENERGY TRANSFO**), Said ELBAGHDADI (**AFRIQIA SMD**).

Appel à projets relatif au programme d'appui à la recherche développement (R&D)

Le premier appel à projets relatifs au programme d'appui à la recherche et développement (R&D) et à l'innovation, « Tatwir-R&D et Innovation », est lancé officiellement le lundi 16 janvier 2023.

Le coup d'envoi de ce dispositif a été donné en présence de M. Ryad MEZZOUR, Ministre de l'Industrie et du Commerce et M. Chakib Alj, Président de la CGEM. La FENELEC a été représentée à cette cérémonie par son Vice-président général M. ALAMI MARROUNI Youness.



Les entreprises désirant profiter du programme « Tatwir-R&D et Innovation » bénéficient d'un délai qui court jusqu'au 15 décembre 2023 pour soumettre leurs dossiers de candidature. A l'issue du processus de sélection, le comité de suivi du fonds de soutien de l'innovation valide les projets retenus pour entamer les phases de contractualisation, de financement et de suivi.

Ce programme doté d'une enveloppe budgétaire de 300 millions de dirhams (MDH) par an pour la période 2023-2026, vise à soutenir annuellement au moins 100 projets qualifiés, à travers différents produits. Un appui qui permettra d'accompagner le secteur industriel national dans l'intégration des technologies de l'industrie 4.0 dont l'automatisation et l'intelligence artificielle, ou encore dans l'accélération de sa transition énergétique.

Notons que toutes les entreprises industrielles de droit marocain dont le chiffre d'affaires est supérieur ou égal à 10 millions de dirhams sont éligibles à ce programme. Les start-up en phase d'amorçage peuvent également en bénéficier sur présentation d'un business plan sur une période minimale de trois ans dont avec au moins une année qui prévoit un chiffre d'affaires qui dépasse 10 millions de dirhams.

Réunion des Fabricants de transformateurs de Puissance

Le Président de la Commission Normalisation, Réglementation et Made in Morocco de la FENELEC a convoqué les Fabricants de Transformateurs de puissance à une 2ème réunion le jeudi 26/01/2023 au siège Fédéral pour dépouiller les informations reçues concernant les niveaux de perte convenus A0-Ak du transformateur.



L'objectif est de retenir une position commune de la profession et préparer un fonds de dossier à présenter aux parties prenantes concernées notamment l'ONEE, les Régies, l'Amee et l'IMANOR.

Les fabricants de transformateurs de puissance ont validé conjointement des données liées à l'impact du passage au niveau de perte A0-Ak, notamment, sur le Surcôt, le Surpoids et le Volume pour chaque type de transformateur. L'étape suivante consiste à déclencher le processus de concertation avec les principaux donneurs d'ordres identifiés.

Pour rappel, La FENELEC et ses membres Fabricants de Transformateurs ont demandé l'ajournement de l'adoption du PNM IEC TS 60076-20 relatif à l'Efficacité énergétique des transformateurs. Un groupe de travail est créé au sein de la FENELEC pour définir un plan d'action consensuel quant à l'adoption progressive de cette norme.

Groupe de travail Filière Eclairage sur les Appels d'offres Eclairage public

Le groupe de travail ad hoc AO relevant de la Filière Eclairage de la FENELEC a tenu sa 1ère réunion en date du 12 janvier 2023 au siège Fédéral afin de préparer un dossier pour défendre les intérêts des entreprises du secteur auprès des donneurs d'ordres au sujet des Appels d'offres verrouillés/orientés dans l'Eclairage public.



Sur la base des statistiques des marchés attribués dans l'Eclairage public au Maroc sur la période 2019-2022 extrapolées à partir du Portail Marocain des Marchés Publics, il s'est avéré que la commande publique est concentrée sur une poignée d'entreprises. Les professionnels pointent du doigt aussi les produits déposés dans les marchés de l'éclairage public au Maroc et qui ne concernent que 3 marques ; ils privilégient donc 2 ou 3 grands fournisseurs.

Aussi, la réunion a été l'occasion de présenter un exemple de cahier de charge lancé avec des aberrations au niveau des exigences très spécifiques et orientées sur l'aspect esthétique (taille, poids exactes, formes, ouverture/fermeture...etc).

Face à cette situation jugée anticoncurrentielle, le groupe de travail a décidé de saisir une seconde fois Madame la Maire de Casablanca et rencontrer les principaux de donneurs d'ordres. Affaire à suivre

FENELEC à Dubaï pour 3 Salons

La FENELEC a conduit une délégation composée de 17 entreprises membres aux 3 Salons Professionnels Light Middle East/ Intelligent Building Middle East & Intersec Middle East du 16 au 20 Janvier 2023 au Dubai International Convention and Exhibition Centre à Dubaï au Emirats Arabes Unis.



Ces salons organisés en concomitance, constituent une occasion pour les entreprises marocaines d'échanger avec les acteurs régionaux et internationaux et les innovateurs dans les domaines de l'éclairage, de l'électrotechnique, de la domotique et de la sécurité.

La visite du salon Light Middle East/ Intelligent Building Middle East, principal salon professionnel et conférences de la région, a permis d'apprécier les nouveautés en matière des solutions d'éclairage urbain, architectural, théâtral et commercial et d'autres solutions intelligentes de l'éclairage.

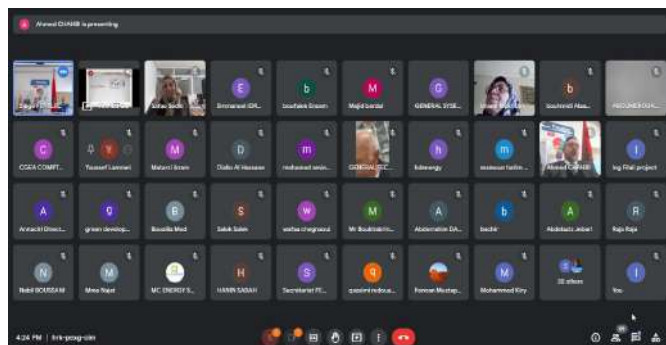
Parallèlement à l'exposition s'est tenue des conférences thématiques permettant aux professionnels de l'industrie d'avoir des discussions animées sur des sujets d'efficacité énergétique, les dernières innovations en matière d'éclairage durable et l'examen des techniques d'éclairage utilisées dans des projets emblématiques de la région.

Par ailleurs, la visite du salon Intersec offre aux visiteurs un éventail unique de produits des secteurs de sécurité commerciale, sécurité informatique, protection contre l'incendie, sauvetage, protection de personnes, santé, sécurité intérieure et surveillance.

Selon les organisateurs, ces salons ont attirés plus 34.000 visiteurs de 120 pays, 1000 Exposants et 10 Pavillons nationaux.

Webinaire de la FENELEC sur les dispositions de la Loi de Finance 2023

La loi de finance impacte directement la compétitivité économique de l'entreprise ; l'assimilation de ses différentes dispositions est donc incontournable. Ainsi, la Commission Juridique & Fiscalité de la FENELEC a organisé le lundi 23 janvier 2023 un webinaire sur les « Nouvelles dispositions apportées par la Loi de Finance 2023 ».



Le Coup d'envoi de ce Webinaire a été donné par M. Aleabbas ELALAOUI TALIBI Président de ladite Commission et son animation a été assurée par M. Ahmed CHAHBI (Expert-comptable Commissaire aux comptes, Secrétaire général du conseil National de l'ordre des experts comptables, Membre de la Commission Nationale du recours fiscal, Managing Partner du Cabinet CHAHBI ADVISORY).

L'Expert a fait une présentation détaillée de toutes les mesures phares concernant notamment l'impôt sur les sociétés IS, l'impôt sur le revenu IR, la TVA,...etc.

Dans la deuxième partie du Webinaire, M. CHAHBI a répondu aux questions et demandes de clarifications d'un nombre important de participants. Plus de 70 membres de la FENELEC se sont connectés et ont suivi ce webinaire de bout en bout.

Le Ministre Mezzour préside la Session du Conseil d'Administration de l'IMANOR

Le Conseil d'Administration de l'IMANOR s'est tenu le mardi 10 janvier 2023 sous la présidence effective du Ministre du Commerce et de l'Industrie M. Ryad MEZZOUR qui dans son mot d'ouverture a remercié les Administrateurs pour leur mobilisation et a remercié l'IMANOR pour le travail important qu'il accomplit pour accompagner le développement des opérateurs économiques et contribuer à la sécurité des consommateurs à travers la normalisation et la certification.



La réunion a été consacrée entre autres à l'approbation du PV du dernier Conseil d'Administration, à la présentation du bilan d'activités 2022 et état des comptes annuel relatif à l'exercice 2022, à la présentation du plan d'actions 2023 et enfin à la validation du budget 2023. Les Administrateurs ont également débattu de points divers.

A cette occasion le représentant de la FENELEC s'est félicité de l'étroite collaboration avec l'IMANOR et a soulevé deux points concernant la mise en place d'actions efficaces pour faire face à l'usage de normes étrangères dans les AO alors que des normes marocaines existent et la nécessité de traiter avec prudence et sérénité l'ouverture de la certification NM produits à des fabricants étrangers.

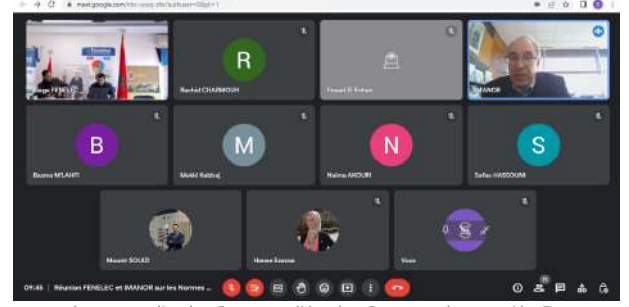
FENELEC - IMANOR pour l'application des Normes Marocaines dans les marchés publics

La FENELEC et l'Institut de Marocain de Normalisation travaillent sur plusieurs dossiers notamment celui de la promotion de l'application des normes marocaines dans les Appels d'Offres des marchés public et privé.

Les deux parties ont voulu accélérer leur collaboration sur ce dossier, suite à la doléance soulevée par les Installateurs de la FENELEC à l'occasion de la dernière session du Conseil d'Administration Fédéral, concernant l'exigence de plusieurs donneurs d'ordre de se référer aux normes NF dans les marchés de la Sécurité et Incendie quand bien même il existe une série des normes marocaines NM (NM EN54) qui traite de ce volet.

Ainsi, la FENELEC a tenu une réunion restreinte avec le Directeur de l'IMANOR et son équipe, le mardi 31 janvier 2023 par visioconférence, pour débattre de ce sujet et mettre en place un plan d'action afin de remédier à cette anomalie dans les brefs délais.

Parmi les actions retenues à cet effet, l'organisation durant ce premier trimestre d'un séminaire d'information et de sensibilisation sur l'obligation de l'utilisation des normes marocaines dans les appels d'offres de la commande publique comme stipuler dans la loi 12.06 régissant la normalisation et le décret des marchés public. Cet évènement regroupera toutes les parties prenantes concernées à savoir : donneurs d'ordre, Bureaux d'études, Bureaux de contrôle, Entreprises, Assurances,... etc.



La normalisation et la Zlecaf

La normalisation est un facteur déterminant pour tirer profit de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

Puisque le marché africain sera plus large dans le cadre de la Zlecaf, avec les mêmes facilités d'accès pour tous, ce sont les normes qui vont le réguler. C'est pour cette raison qu'il serait intéressant pour notre pays de renforcer la collection des normes nationales applicables aux produits échangés ou présentant un potentiel d'échange avec des partenaires de notre continent africain.

Dans cet objectif, les professionnels et l'IMANOR doivent travailler la main dans la main pour contribuer à la construction des futures normes africaines élaborées sous l'égide de l'ARSO et de l'AFSAC. En effet, ces normes seront des bases incontournables pour la libre circulation des marchandises au sein de la ZLECAF. Le positionnement des opérateurs marocains dans le contexte normatif africain consolidera leur présence dans le marché africain dans la mesure où les réglementations techniques pour l'accès à ce marché et les conditions d'intégration de chaînes de valeurs continentales, ne s'éloigneront pas des normes africaines harmonisées.



Il est évident que les autres parties du monde s'intéressent et s'intéresseront au renforcement de leur présence à la ZLECAF. Dans ce contexte, le Maroc doit collaborer avec les pays africains pour consolider leurs infrastructures et être en mesure d'affronter la concurrence internationale au sein de la ZLECAF mais aussi pour favoriser la pénétration de produits d'origine africaine "Made in Africa" à d'autres marchés internationaux.

C'est dans cette perspective que le Président de la Commission Développement à l'International & Logistique de la FENELEC et son Directeur Général se sont rendus à l'Imanor le Jeudi 12 janvier pour échanger avec les responsables de l'Institut sur ces opportunités et sur les actions et initiatives collectives et individuelles à mener en vue d'augmenter la performance de l'entreprise marocaine et œuvrer pour lui assurer une position privilégiée et durable dans la Zlecaf.

Ce souhait coïncide parfaitement avec la volonté de l'IMANOR d'être utile au développement de l'économie et de la société, et il est en parfaite cohérence avec la stratégie de l'Institut visant à placer les entreprises marocaines en capacité à s'adapter aux normes internationales, et aux exigences des marchés, en mettant à leur disposition les normes et des processus de certification de conformité, et en leur apportant l'information, l'orientation et la formation nécessaires.

Commission Agréments ONEE-BE

La Commission d'Agrément Entreprise CAE de l'ONEE-Branche électricité s'est réunie, en date du vendredi 20 janvier 2023, en présence du représentant de la FENELEC.

La Commission y a traité les derniers dossiers sous l'ancienne procédure d'agrément. Ainsi la CAE a examiné plusieurs dossiers répartis entre nouvelles demandes, renouvellements et extensions d'agréments.

Nous appelons à nouveau nos membres prétendant à ces agréments, de consulter le site web de l'Office (www.one.ma) pour prendre connaissance des exigences et des amendements de la nouvelle procédure entrée en vigueur le 13/10/2022.

Il est aussi impératif de confier la constitution de leurs dossiers à un personnel qualifié maîtrisant à la fois l'aspect administratif et l'aspect technique, afin de limiter le nombre des échanges avec le services agrément car une fois dépassé le nombre inscrit dans la nouvelle procédure le dossier sera rejeté.

Recueil des circulaires 4ème trimestre 2022 mises par l'ADI.



La FENELEC a communiqué à ses adhérents, le recueil des circulaires émises par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects au titre du 4ème trimestre 2022. Il compte 30 circulaires émises se rapportant aux thématiques ci-après :

- Comptabilité : 01
- Contrôle du commerce extérieur : 02
- Coopération internationale : 02
- Droits et taxes : 11
- Impôts indirects : 03
- Loi de finances : 01
- Opérations de dédouanement : 02
- Régimes économiques en douane : 01
- Régimes particuliers : 05
- Règles d'origine : 01
- Valeur en douane : 01

La finance verte : Offres, enjeux et perspectives au Maroc

La Fédération des Secteurs Bancaire et Financier a organisé le jeudi 26 janvier à la CGEM, un séminaire sous le thème "La finance verte : Offres, enjeux et perspectives au Maroc". C'était l'occasion de présenter les offres de financement et d'appui répondant aux besoins des entreprises qui souhaitent améliorer leur compétitivité en investissant dans l'économie verte et qui ambitionnent de développer une industrie nationale innovante, décarbonée, et compétitive.

Des intervenants représentants d'organismes de financement nationaux, d'organismes de cofinancement et d'institutions internationales ont présenté les programmes de financement verts disponibles.

elec expo
16^e SALON INTERNATIONAL DE L'ELECTRICITE DE L'ECLAIRAGE
DE L'ELECTROTECHNIQUE ET DE L'AUTOMATION INDUSTRIELLE

EneR Event
11^e SALON INTERNATIONAL DES ENERGIES RENOUVELABLES
ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Tronica Expo
10^e SALON INTERNATIONAL DE L'ELECTRONIQUE, LA SECURITE
ELECTRONIQUE, LE BATIMENT INTELLIGENT, L'AVIONIQUE,
LA MECATRONIQUE ET L'AERONAUTIQUE

08 - 11 NOVEMBRE 2023
PARC D'EXPOSITION MOHAMMED VI à EL JADIDA

ORGANISATEUR **Fenelec**
ORGANISATEUR DÉLÉGUÉE **GLOBAL MARKETS EVENTS**

